



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **Mercredi 21 mars 2012** à 18 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire**.

CONVOCAATION

Date	15/03/2012
Affichage	15/03/2012

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	27	6

THEME : FINANCES 4.

OBJET : ADOPTION DU
BUDGET PRIMITIF POUR 2012
– BUDGET PRINCIPAL ET
BUDGET ANNEXE DE LA
REGIE MUNICIPALE
BRIANÇONNAISE DE
STATIONNEMENT.

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

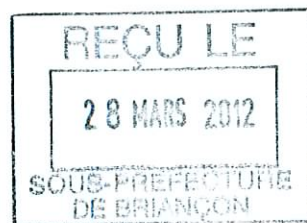
Etaient Représentés :

MUSSON Pascal pouvoir à JIMENEZ Claude.
NICOLOSO Alain pouvoir à BRUNET Pascale.
ESTACHY Monique pouvoir à SIMOND Stéphane.
FERRUS Christian pouvoir à SEZANNE Philippe.
NUSSBAUM Richard pouvoir à ROUBAUD Sabin.

Absents-Excusés :

MUSSON Pascal, NICOLOSO Alain, ESTACHY Monique, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Renée PETELET.

En vertu de l'article L.2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est rappelé que les crédits sont votés par chapitre et si le conseil municipal le décide, par article.

Vu la délibération N°2012-027 en date du 25 janvier 2012 prenant acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire de la commune de Briançon pour l'année 2012 ;

Vu la délibération d'approbation du compte administratif pour 2011 ;

Vu la délibération d'affectation des résultats de l'exercice 2011 ;

Vu le projet intégral de budget primitif pour 2012 transmis aux membres du conseil municipal ;

Considérant que la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur a suggéré dans son avis en date du 6 juillet 2010 d'organiser le rétablissement de l'équilibre budgétaire de la commune de Briançon dans un cadre pluriannuel et de projeter sur les deux exercices 2011 et 2012 les mesures nécessaires au rétablissement complet de l'équilibre budgétaire de la commune ;

Considérant que la chambre régionale des comptes de Provence-Alpes-Côte d'Azur a estimé dans son avis en date du 22 juin 2011 que, après prise en compte des propositions formulées en 2011, Briançon devait avoir pour objectif de présenter et d'exécuter en équilibre son budget 2012 ;

Au titre du budget principal

Considérant que le projet de budget principal pour l'exercice 2012 s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 23 087 718 euros selon les chiffres suivants :

<u>Dépenses de fonctionnement</u>		
Chapitre 011	Charges à caractère général	3 510 597
Chapitre 012	Charges de personnel	6 830 540
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	5 359 584
Chapitre 66	Charges financières	2 984 920
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	291 719
Chapitre 014	Atténuation des produits	105 000
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 964 313
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	41 045
Total		23 087 718
<u>Recettes de fonctionnement</u>		

Chapitre 70	Produits des services et du domaine	1 748 354
Chapitre 73	Impôts et taxes	13 542 001
Chapitre 74	Dotations et participations	5 379 144
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	751 694
Chapitre 76	Produits financiers	255 834
Chapitre 77	Produits exceptionnels	25 500
Chapitre 013	Atténuation de charges	181 788
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	134 350
Ligne 002	Résultat de fonctionnement reporté	1 069 053
Total		23 087 718

Considérant que le projet de budget principal pour l'exercice 2012 s'équilibre en dépenses et en recettes d'investissement à la somme de 22 133 262 euros selon les chiffres suivants :

Dépenses d'investissement

Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	418 366
Chapitre 204	Subventions d'équipement versées	9 000
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 200 427
Chapitre 23	Immobilisations en cours	4 575 211
Chapitre 13	Subventions d'investissement	24 587
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	2 347 124
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	134 350
Chapitre 041	Opérations d'ordre patrimoniales	6 496 548
Restes à réaliser de l'exercice 2011 arrêtés au 31/12/2011		6 927 649
Total		22 133 262

Recettes d'investissement

Chapitre 13	Subventions d'investissement	2 437 274
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	12 600
Chapitre 10	Dotations et fonds divers	560 000
Chapitre 27	Autres immobilisations financières	194 023
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	1 070 000
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 964 313
Chapitre 041	Opérations d'ordre patrimoniales	6 496 548
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	41 045
Ligne 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	4 362 922
Restes à réaliser de l'exercice 2011 arrêtés au 31/12/2011		2 994 537
Total		22 133 262

Au titre du budget annexe de la Régie Municipale Briançonnaise de Stationnement

Considérant que le projet de budget de la RMBS pour l'exercice 2012 s'équilibre en dépenses et en recettes d'exploitation à la somme de 468 236 euros selon les chiffres suivants :

Dépenses d'exploitation

Chapitre 011	Charges à caractère général	175 666
Chapitre 012	Charges de personnel	139 800
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	500
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	101 158
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	51 112
Total		468 236

Recettes d'exploitation

Chapitre 70	Ventes de produits fabriqués, prestations	336 323
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	48 300
Ligne 002	Résultat d'exploitation reporté	83 613
Total		468 236

Considérant que le projet de budget de la RMBS pour l'exercice 2012 s'équilibre en dépenses et en recettes d'investissement à la somme de 319 116 euros selon les chiffres suivants :

Dépenses d'investissement

Chapitre 21	Immobilisations corporelles	103 970
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	3 000
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	48 300
Ligne 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	52 599
Restes à réaliser de l'exercice 2011 arrêtés au 31/12/2011		111 247
Total		319 116

Recettes d'investissement

Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	3 000
Compte 1068	Autres réserves	163 846
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	101 158
Chapitre 021	Virement de la section d'exploitation	51 112
Total		319 116

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le budget primitif pour l'exercice 2012 (budget principal et budget annexe de la Régie Municipale Briançonnaise de Stationnement) tel qu'il est présenté ci-dessus et intégralement retranscrit dans le document annexé à la présente délibération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal délégué, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 7 (*ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, NUSSBAUM Richard, ESCALLIER Karine, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe*)

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

TRANSMIS LE 27 MARS 2012
PUBLIÉ LE 27 MARS 2012
NOTIFIÉ LE 29 MARS 2012

Le Maire,
Gérard FROMM

